

Fondation Ethos  
Place Cornavin 2  
Case postale  
CH-1211 Genève 1  
T +41 (0)22 716 15 55  
F +41 (0)22 716 15 56  
www.ethosfund.ch

## 10<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES MEMBRES

« Zentrum Paul Klee », Monument im Fruchtländ 3, 3006 Berne

Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2007 à 10h15

---

### PROCES-VERBAL

En sa qualité de Président, J.-A. Schneider ouvre cette 10<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire des membres de la Fondation Ethos et remercie chacune et chacun pour sa présence. Le nombre d'institutions représentées s'élève à 26.

Il constate que l'ordre du jour ne suscite aucun commentaire.

#### 1. PROCES-VERBAL

J.-A. Schneider soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin 2006 à l'approbation des membres. Aucune observation n'est formulée.

**Vote :**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin 2006 est approuvé à l'unanimité et sans modification.

#### 2. ACTIVITÉS ET COMPTES 2006

##### 2.1 Présentation des activités de la Fondation, ainsi que du rapport annuel et des comptes 2006

J.-A. Schneider et D. Biedermann présentent un résumé des activités de la Fondation au cours de l'année écoulée. En préambule, ils rappellent que la Fondation fête cette année ses 10 ans d'existence. A cette occasion, une journée anniversaire baptisée « Ethos Day », consacrée au thème du « dialogue entre actionnaires, entreprises et société civile », aura lieu le 21.9.2007 à Berne.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, Ethos a été transformée d'une Fondation d'investissement du 2<sup>ème</sup> pilier en une fondation classique. La Fondation Ethos se concentre dorénavant sur son rôle de « think tank » orienté autour des principes fondamentaux fixés dans la Charte. Les activités commerciales sont assurées par Ethos Services, une société entièrement propriété de la Fondation. Ethos Services offre des prestations en matière de conseil et de gestion dans le domaine des investissements socialement responsables, d'exercice des droits de vote d'actionnaire, ainsi que de dialogue avec les entreprises. La complémentarité des objectifs de la Fondation Ethos et de sa société Ethos Services

contribue à maintenir Ethos parmi les acteurs majeurs dans le domaine des investissements socialement responsables en Suisse et en Europe.

L'exercice 2006 a dégagé un bénéfice consolidé de CHF 199'270.-. Ce résultat a pu être obtenu, malgré un déficit de CHF 138'049.- des comptes de la Fondation dû aux restructurations, ceci grâce à la progression réjouissante de toutes les activités proposées dorénavant par Ethos Services. Le déficit de la Fondation Ethos est financé par le report de l'exercice précédent qui s'était élevé à CHF 169'593.-. Les comptes d'Ethos Services présentent quant à eux un excédent de CHF 337'319.-, ce qui lui permet, pour la première fois, de verser un dividende à la fondation Ethos, en l'occurrence de CHF 120'000.-.

La fortune gérée avec des critères de gestion socialement responsables et conseillée par Ethos Services a fortement augmenté, à la fois suite à de nouveaux apports provenant d'investisseurs institutionnel et à la bonne tenue des marchés. Les fonds de placement et les mandats discrétionnaires conseillés par Ethos se sont élevés, en fin d'exercice, à CHF 2.3 milliards. Le nouveau partenariat qui a été développé avec la banque Pictet & Cie depuis 2006 a contribué positivement à ces résultats. Les prestations en matière d'exercice des droits de vote ont chaque année davantage de succès auprès des caisses de pension suisses. Finalement, le programme de dialogue avec les sociétés cotées en Suisse, l'Ethos Engagement Pool, regroupait 6 institutions membres en fin d'exercice et est reconnu par les entreprises comme un interlocuteur de référence.

Comme par le passé, Ethos a également continué à réaliser et à publier différentes études dans le domaine des investissements socialement responsables et la bonne gouvernance. Relevons notamment une étude sur le reporting environnemental et social des sociétés suisses (janvier 2006), ainsi que la première étude sur les rémunérations des instances dirigeantes des 100 plus importantes sociétés cotées en Suisse (novembre 2006). Ces études font office de référence dans leur domaine.

## **2.2 Prise de connaissance du rapport de l'organe de contrôle**

L'Assemblée générale prend connaissance du rapport de l'organe de contrôle qui figure aux pages 18 et 19 du rapport annuel. Aucune remarque n'est formulée.

## **2.3 Recommandation concernant l'approbation du rapport annuel et des comptes 2006**

Aucune demande n'est formulée par l'Assemblée.

### **Vote :**

L'assemblée générale recommande à l'unanimité d'approuver le rapport annuel 2006 et les comptes 2006.

## **3. NOUVELLE CHARTE**

A l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation, le Conseil de fondation a décidé de moderniser et d'adapter la Charte d'Ethos pour tenir compte de l'évolution rapide qui a été observée en matière d'investissements socialement responsables au cours des dernières années.

D. Biedermann présente les grandes lignes de la nouvelle Charte. Celle-ci rappelle clairement que le développement durable est une condition essentielle pour assurer la prospérité économique et sociale. Ethos partage le point de vue que tout placement implique des responsabilités, à commencer par celle de se comporter en investisseur diligent et actif. Dans ce contexte, Ethos favorise un horizon de placement à long terme qui repose sur trois piliers :

- Intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion.
- Exercer les droits de vote d'actionnaire.
- Engager le dialogue avec les instances dirigeantes des sociétés.

Avec cette nouvelle Charte, Ethos confirme qu'en dix ans la Fondation a gardé son ambition du premier jour, consistant à :

- Mettre à disposition des investisseurs institutionnels les instruments nécessaires pour investir avec une approche qui intègre le concept de développement durable.
- Donner le signal aux entreprises que leur succès à long terme nécessite, en plus de la dimension financière, la prise en compte de leur responsabilité sociale et environnementale.

Le texte de la nouvelle Charte sera adressé sous peu à toutes les institutions membre de la Fondation Ethos qui pourront encore y apporter leurs commentaires. La version définitive sera présentée à l'occasion de l'Ethos Day du 21.9.2007.

**Vote :**

L'assemblée générale recommande à l'unanimité de réviser la Charte en mettant en évidence les trois axes principaux de l'investissement socialement responsable : Intégrer des critères ESG dans la gestion, exercer les droits de vote, engager le dialogue avec les sociétés.

#### 4. ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION

##### 4.1 Démission de Jacques-André Schneider

Jacques-André Schneider, après 10 ans passé au sein d'Ethos dont 9 ans à la Présidence, très chargé par ses nouvelles activités, a décidé de remettre ses mandats de Président d'Ethos Services et de la Fondation Ethos, respectivement lors de l'AG d'Ethos Services du 30 avril 2007 et de l'AG de la Fondation de ce jour.

Les deux Conseils et la Direction regrettent vivement cette décision. K. Müller, au nom du Conseil de fondation, remercie J.-A. Schneider pour son engagement très important pour Ethos depuis sa création. Membre du Conseil de fondation depuis la création, J.-A. Schneider a présidé la Fondation depuis 1998 avec un talent reconnu par tous. Il est en outre à la tête du Conseil d'administration de la société Ethos Services depuis sa création en 2000. Parallèlement à ses activités d'avocat et de chargé de cours à l'Université de Lausanne, J.-A. Schneider s'est par ailleurs récemment vu confier la rédaction de textes spécialisés dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

L'assemblée générale remercie à son tour J.-A. Schneider par acclamation.

Afin d'assurer la succession de J.-A. Schneider, il est prévu que l'actuel Vice-président, Kaspar Müller, reprenne la présidence à la fois de la Fondation et d'Ethos Services. Actif au sein d'Ethos depuis sa création, il connaît parfaitement ses activités et son fonctionnement. La vice-présidence de la Fondation sera confiée à Jacques Zwahlen (Veillon Immobilière, Bussigny), tandis que deux Vice-présidents seront nommés pour Ethos Services : Damien Bianchin (Les Retraites Populaires, Lausanne) sera en tant que 1<sup>er</sup> vice-président en charge de la partie opérationnelle, et Claude-Victor Comte (CIA, Genève) assurera la 2<sup>ème</sup> vice-présidence. La nouvelle structure, qui comme par le passé reflète l'engagement important des caisses de pension en faveur de l'investissement socialement responsable, permet à Ethos d'être préparé au mieux pour faire face aux défis du futur.

#### 4.2 Réélections

Les différents candidats proposés pour nomination au Conseil de fondation pour un mandat d'une année sont présentés. Il s'agit de Mme Colette Nova, ainsi que MM. Kaspar Müller, Peter Gebhardt et Jacques Zwahlen.

**Vote :**

L'Assemblée générale recommande à l'unanimité la réélection de Mme Colette Nova, ainsi que de MM. Kaspar Müller, Peter Gebhardt et Jacques Zwahlen pour un mandat d'une année.

#### 4.3 Nominations par les deux caisses fondatrices

L'assemblée générale prend note de la nomination par les deux caisses fondatrices de MM. Pierre-André Dumont (CIA) et Jean-Rémy Roulet (CPPIC) au Conseil de fondation.

#### 4.4 Présidence

L'assemblée générale prend note que suite à la démission de Jacques-André Schneider, c'est Kaspar Müller qui reprendra la Présidence de la Fondation et Jacques Zwahlen la Vice-Présidence.

#### 5. NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

L'ordre du jour de l'Assemblée générale propose de recommander la nomination de PricewaterhouseCoopers comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

**Vote:**

L'Assemblée générale recommande à l'unanimité la nomination de Pricewaterhouse-Coopers comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

#### 6. DIVERS

Pour des raisons de transparence, la Direction de la Fondation propose qu'il soit possible de publier une liste des membres de la Fondation, à la condition bien entendu que les institutions concernées acceptent explicitement que leur nom soit cité. L'assemblée accepte ce principe.

#### Clôture de l'Assemblée générale

Le Président clôt l'assemblée à 11h15 et convie tous les participants à une visite guidée du musée Paul Klee, suivie d'un apéritif et d'un déjeuner.